

de la Justice, se retirent en pais étranger : or, c'est une double perte qu'une pareille défection. Outre la perte réelle de l'Etat, on doit encore peser tous les maux que cette manie cause aux familles particulieres, les inquiétudes & les peines où sont les femmes, les peres & les meres des Officiers, des Gentilshommes & des jeunes gens de qualité, non-seulement quand il est arrivé une affaire à leurs enfans, mais par la seule considération qu'il leur en peut arriver tous les jours de pareilles,, Mr. de St. Pierre indique ensuite des moïens simples & sûrs d'arrêter les dévastations de ce monstre ; il n'est peut-être pas aisé de deviner pourquoi on n'a pas songé à les emploier.

L'esprit de singularité qui caractérise la maniere de voir de l'Abbé de St. Pierre, le met ordinairement en opposition avec les jugemens les plus uniformes & les plus reçus. Toute l'Europe a admiré le courage & la prudence du Czar Pierre I, qui l'engagerent à voïager pour s'éclairer & s'instruire. Mr. de St. Pierre le blâme, & ses observations pour être isolées, ne laissent pas d'être sérieuses. " Il est vrai que ce devoit être un grand plaisir pour le Czar de voïager chez les Hollandois & chez les Anglois, dans toute la liberté que lui donnoit son *incognito* : ce grand nombre de vaisseaux dont il avoit ouï parler, leurs chantiers, leurs différentes constructions, leurs arsenaux, leurs troupes ; c'est un plaisir de jeune homme, qui aime la variété du spectacle ;